



Le Jura Libre n° 2879 du jeudi 27 mars 2014

Editorial

Laurent Girardin

Un nouvel espoir

Lors de la 50^e Fête de la Jeunesse jurassienne qui s'est déroulée les vendredi et samedi 14 et 15 mars derniers à Moutier, il a beaucoup été question de l'avenir de la cité prévôtoise.

Parmi les intervenants politiques, tant Gabriel Willemin, président du Parlement jurassien, que Dominique Baillif, vice-maire de Moutier, Pierre-André Comte, secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) et Clément Piquerez, animateur principal du Groupe Béliet, ont évoqué le destin de la ville de Moutier qui devrait être scellé dans les années à venir.

Si les autorités prévôtoises n'ont pas encore formellement demandé au gouvernement bernois de soumettre à son législatif les bases légales devant permettre l'organisation d'une votation communale relative au rattachement de Moutier à la République et Canton du Jura, il ne fait plus aucun doute que l'on s'achemine vers cette issue.

A Moutier, même les partis politiques de la minorité probernoise ont souhaité, dans de récentes déclarations, qu'un scrutin portant sur l'appartenance cantonale de la ville puisse se dérouler rapidement, contredisant par là-même la Délégation du Conseil-exécutif bernois pour les affaires jurassiennes (DAJ) qui souhaitait imposer un premier vote d'entrée en matière.

Comme l'a souligné le secrétaire général du MAJ, résumant les propos glanés çà et là lors des récentes rencontres dans les Fédérations du mouvement, Moutier doit partir ! Par son adhésion au canton du Jura, la cité prévôtoise doit ouvrir un nouveau chantier, susciter un nouvel espoir, car sa nouvelle appartenance aura des répercussions qu'aucune personne sensée ne pourra négliger dans le reste d'un Jura-Sud en prise avec ses contradictions.

A travers son message, Dominique Baillif a rappelé que la communauté autonomiste à Moutier est chapeautée par l'Entente jurassienne, alliance regroupant les quatre partis politiques favorables à un rattachement de la cité au canton du Jura. Il en a appelé à la cohésion des forces autonomistes et à la coordination des actions futures. « Nous devons surtout nous garder de toute initiative non concertée et contraire, notamment celles qui reposent sur des calculs partisans ou servent des ambitions personnelles. Autrement dit, il nous faut plus que jamais serrer les rangs et faire preuve de la cohésion et de la solidarité qui nous assurera le succès » a ajouté le vice-maire de la ville de Moutier.

Les sections locales des mouvements de lutte devront être étroitement associées à l'Entente jurassienne pour constituer la grande coalition censée insuffler l'élan de liberté qui permettra à la ville de Moutier de maîtriser son destin et de participer pleinement aux décisions qui engagent son avenir.

Cette grande alliance devra susciter l'engouement de la famille autonomiste et faire la démonstration du bien-fondé du changement d'appartenance cantonale. Quel que soit le calendrier du processus à venir.